

CONCOURS GENERAL 2020

DEPARTEMENT PRODUCTION

Analyse de production

À partir de la proposition suivante, le candidat devra effectuer un travail écrit d'analyse de production.

Ce travail devra être **envoyé au plus tard le 22 juin** par mail à concours@femis.fr, et sera présenté par le candidat lors de l'épreuve orale.

"D'après vous quel sera l'impact de la fermeture des salles et de l'annulation des festivals majeurs sur la distribution et la production cinéma en France à court et moyen terme ?"